

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : octobre 2005

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(juillet 2005)**

Evolution par rapport à juin 2005 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Une baisse du niveau général des prix au Burkina et en Côte d'Ivoire ;
- Une augmentation du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Burkina et en Côte d'Ivoire ;
- Une diminution du niveau des prix des services des transports au Mali et au Togo.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA

Au plan régional, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,7 % en juillet 2005 contre 1,0 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 %.

Par rapport à juillet 2004, les prix à la consommation ont augmenté de 4,9 %. La progression du niveau des prix a été plus importante pour les produits alimentaires et pour les services des transports, de communication et de logement.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	juil-04	avr-05	mai-05	juin-05	juil-05	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	125,7	130,8	131,2	132,2	133,5	1,0	2,1	6,2
BURKINA FASO	116,9	121,2	123,6	127,5	126,3	-0,9	4,2	8,0
COTE D'IVOIRE	127,5	131,3	131,5	132,0	131,9	-0,1	0,5	3,5
GUINEE – BISSAU	178,7	181,4	187,2	185,4	185,8	0,2	2,4	3,9
MALI	108,6	111,5	113,8	115,1	118,9	3,3	6,6	9,5
NIGER	116,2	120,1	121,2	127,7	129,2	1,2	7,6	11,2
SENEGAL	110,7	109,8	110,1	111,1	112,8	1,5	2,7	1,9
TOGO	116,2	122,3	125,0	124,9	125,8	0,8	2,9	8,3
Ensemble UEMOA	120,4	123,4	124,2	125,5	126,4	0,7	2,4	4,9
UEMOA hors Guinée-Bissau	119,6	122,0	122,5	124,6	125,5	0,7	2,9	5,0

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre
nd = non disponible

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-04	avr-05	mai-05	juin-05	juil-05	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	118,2	120,9	124,0	127,2	129,3	1,7	6,9	9,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	126,7	128,6	128,5	129,3	129,3	0,0	0,5	2,0
Articles d'habillement et chaussures	7,8	104,3	103,6	103,8	104,0	102,9	-1,1	-0,7	-1,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	120,5	125,3	124,7	125,0	125,5	0,4	0,1	4,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	110,3	111,1	111,3	111,4	112,0	0,6	0,8	1,6
Santé	3,5	119,2	120,3	119,2	119,3	119,8	0,4	-0,4	0,5
Transports	9,9	132,7	142,3	143,2	143,6	144,6	0,7	1,6	8,9
Communication	1,6	196,6	206,7	206,7	206,7	206,1	-0,3	-0,3	4,8
Loisirs et culture	4,4	106,9	105,8	105,8	105,6	105,2	-0,4	-0,6	-1,6
Enseignement	1,6	126,1	129,9	129,9	129,9	129,9	0,0	0,0	3,1
Restaurants et Hôtels	8,0	133,9	135,1	133,1	133,0	132,7	-0,3	-1,8	-0,9
Biens et services divers	5,1	113,4	112,2	111,4	111,7	111,0	-0,6	-1,1	-2,1
UEMOA	100,0	120,4	123,4	124,2	125,5	126,4	0,7	2,4	4,9

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de juillet 2005, est ressorti en hausse de 0,7 % en rapport avec la progression du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés aux transports et au logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,1 %.

1.2 Par pays

Au Bénin, en juillet 2005, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 1,0 % contre 0,7 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la hausse du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,6 % sous l'effet des prix des services de logement et des transports.

Au Burkina, en juillet 2005, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,9 % contre une hausse 3,2 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse du niveau des prix des produits alimentaires de 3 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,1 % en rapport avec la hausse des prix des services des transports et de restaurants - hôtels. La baisse du niveau des prix des services liés aux logements s'explique celle des combustibles divers (Bois et charbons). L'analyse de l'évolution des prix selon l'état du produit indique que le recul des prix est due aux prix des produits frais. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix s'est inscrit en diminution de 0,3 %. Selon la provenance des produits, la baisse du niveau des prix au cours de ce mois est due aux prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, au mois de juillet 2005, le niveau général des prix à la consommation s'est stabilisé après deux mois de hausse successive. Toutefois, calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 %. Selon la nature du produit, le niveau des prix a été influencé par celui des prix des produits énergétiques et des produits frais. Hors produits frais et hors produits énergétiques, le niveau des prix s'est stabilisé. Selon la provenance du produit, le niveau des prix des produits locaux ont diminué contre une hausse des prix des produits importés.

En Guinée – Bissau, en juillet 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,2 % contre une diminution de 0,9 % le mois précédent. L'augmentation du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires et des services de santé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 % en rapport avec l'augmentation du prix des services de santé. Selon l'état du produit, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par ceux des produits alimentaires et énergétiques qui ont augmenté. Hors produits frais et hors produits énergétiques, les prix ont diminué de 0,1 %. Selon la provenance des produits, l'inflation au cours de ce mois est essentiellement due à la hausse du niveau des prix des produits locaux.

Au Mali, en juillet 2005, le niveau général des prix a augmenté de 3,3 % contre 1,2 % le mois précédent. Cette hausse s'explique par celle des prix des produits alimentaires en rapport avec celle des prix des céréales, des produits de pêche et des légumes frais. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti aussi en hausse de 0,3 % en rapport avec la hausse des prix des services de logement. Selon l'état du produit, la hausse du niveau général des prix est due essentiellement à celle des prix des produits frais. Hors produit frais et hors énergie, le niveau des prix a augmenté de 0,2 %. Selon la provenance des produits, l'inflation au cours de ce mois est due à la hausse du niveau des prix des produits locaux.

Au Niger, en juillet 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,2 % contre 5,3 % le mois précédent. La progression du niveau des prix qui s'est poursuivie depuis cinq mois, est due à celle des prix des produits alimentaires et des prix des services de logement. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en hausse de 0,5 % en liaison avec

l'augmentation des prix des services de logement et des transports. L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'explique par une hausse du prix des produits frais et des produits énergétiques. Hors produits frais et produits énergétiques, le niveau des prix a augmenté de 0,6 %. Selon la provenance, l'inflation au cours de ce mois est due principalement à l'augmentation du niveau des prix des produits importés.

Au Sénégal, au mois juillet 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,5 % contre 0,9 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits alimentaires et des services liés aux transports. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en hausse de 0,2 % comme le mois précédent en rapport avec la hausse des prix des services de transport et de logement. L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'est expliquée par une augmentation du prix des produits frais de 7,7 %. Hors produits frais et produits énergétiques, le niveau des prix n'a progressé que de 0,1 %. Selon la provenance, la progression du niveau général des prix est due à celle des prix des produits locaux.

Au Togo, en juillet 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,8 % après une baisse de 0,1 % le mois précédent. L'augmentation du niveau des prix s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires. Cependant, le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en recul de 0,3 %. Selon la nature du produit, l'évolution du niveau des prix s'explique par une augmentation des prix des produits frais. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix a progressé de 1,1 %. Selon la provenance du produit, la hausse du niveau général des prix est le fait des produits locaux.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de juillet 2004, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 4,9 %. A l'exception du Sénégal, tous les autres pays ont enregistré une hausse de plus de 3 % du niveau général des prix en glissement annuel. Depuis le début de l'année 2005, la progression du niveau général des prix au sein de l'Union est due principalement à l'augmentation du niveau des prix :

- des produits alimentaires sous l'influence de tensions sur le marché des céréales;
- des services liés aux transports et au logement avec l'effet des répercussions de la hausse du cours du pétrole brut et des énergies solides;
- des services liés à l'enseignement dans une moindre mesure ;

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 3,1 %. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyen par État s'est établi à 1,5 point contre 1,3 le mois précédent.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, trois pays ont respecté le critère. Il s'agit du Mali qui s'est situé à la limite, de la Guinée – Bissau et du Sénégal. L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens a augmenté pour les produits alimentaires et l'enseignement, mais surtout, pour les services de transports. (cf. tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période août 2003 à juillet 2004 (1)	Moyenne de la période août 2004 à juillet 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	124,2	128,5	3,5
BURKINA FASO	115,8	120,2	3,8
COTE D'IVOIRE	125,4	129,6	3,4
GUINEE - BISSAU	177,3	182,0	2,6
MALI	107,5	110,7	3,0
NIGER	113,1	119,8	5,9
SENEGAL	110,1	111,1	0,9
TOGO	114,1	120,1	5,2
UEMOA	118,8	122,5	3,1

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période août 2003 à juillet 2004 (1)	Moyenne de la période août 2004 à juillet 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisés	116,5	120,4	3,3
Articles d'habillement et chaussures	104,2	104,1	-0,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres services	120,5	124,1	3,0
Meubles, articles de ménage et entretien	110,9	110,8	-0,1
Santé	118,9	119,4	0,4
Transports	129,1	140,0	8,4
Loisirs et culture	106,3	106,3	0,0
Enseignement	123,7	129,0	4,3
Restaurants et Hôtels	129,9	134,1	3,3
Biens et services divers	117,9	112,6	-4,5
UEMOA	118,8	122,5	3,1

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois juillet 2005)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	nd	-3,5	-1,0	0,4	10,6	1,8	7,7	1,2
produits énergétiques	nd	0,4	2,5	0,3	1,0	3,5	0,8	-2,6
produits autre que produits frais et énergie	nd	-0,3	0,0	-0,1	0,2	0,5	0,1	1,1
Origine du produit								
produits locaux	nd	-1,9	-0,2	0,6	4,2	0,9	1,7	1,6
produits importés	nd	1,3	0,8	-0,5	0,3	1,7	0,9	-1,5
Dont origine UEMOA	nd	1,2	0,8	nd	0,0	1,7	nd	1,2

nd : non disponible

Graphiques

